Hélène FRANCONE

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le mardi 17 novembre 2020 à 09:26

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 17/11/20	17/11/20		

Diffusion Presse Version Transmis Publication Etat Identifiant No Annonce

Service: CPJ **Référents**: SONIA LURAC

Classification CPV:

Principale: 15800000 - Produits alimentaires divers

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél: 04 90 38 79 72

W

Objet du marché Fourniture et livraison de confitures, de miels et de fruits et légumes frais

prédécoupés pour la restauration collective de la commune de L'Isle sur la

Sorgue.

Référence acheteur MP20-11

Nature de la

procédure

Fournitures -

Procédure Procédure adaptée

Code CPV principal 15800000 - Produits alimentaires divers



Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre

d'invitation ou document descriptif).

Procédures de

Instance chargée des procédures de recours :

recours Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes - Cedex 09

Tél: 0466273700 - Fax: 0466362786

greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot 1 : LOT 12 Confitures, miels en pot CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ INFRUCTUEUX

Lot 2 : LOT 13 Fruits et légumes frais prédécoupés Date d'attribution : 09/11/20

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n°: MP20-11-02 - LES JARDINS DE SOLENE 27 allée de prato, 84210 Montant HT: 30 000,00 €

Pernes-les-Fontaines Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Les marchés réservés de cette consultation (« petits lots » sont lancés en complément de l'appel d'offres AO20-03 « Fourniture et livraison de denrées alimentaires de restauration collective

L'exécution du marché prendra effet à compter du 30 novembre 2020.

La durée initiale des marchés est de 12 mois.

Le (s) marchés attribués (s) à des entreprises de l'économie sociale et solidaire sont renouvelables 2 fois, en application de l'article L.2113-16 du code de la commande publique.

Le marché est un accord-cadre mono attributaire, avec un montant maximum de 10 000€ par an.

Envoi le 17/11/20 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.

Marches-Publics.info V9.7

2 sur 2 17/11/2020 à 09:27